ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 54.879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par T. E. Guerard, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 31ème jour du même mois et année, le dit lot mesurant environ vingt-quatre pieds à la dite rue Liberté par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, saisi dans l'affaire ci-dessus.

1° L'acquéreur paiera comptant les coûts et frais du procès et de la vente comprenant honoraires d'avocat sur le montant de la réclamation du plaignant, et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, un tiers de la balance du prix d'achat devant être payé comptant par l'acquéreur pour faire le paiement (soit en plein ou au prorata comme il sera décidé) du billet d'hypothèque foreclosé par le plaignant et se montant à $33 33 1/3 avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, du 13 octobre 1897 jusqu'au paiement—; et les autres deux tiers du prix d'achat seront retenus par l'acquéreur pour être par lui appliqués sinon en plein, au moins au prorata comme il sera décidé au paiement des deux autres billets hypothécaires de $33 33 1/3. Chacun consentant avec celui tenu par le plaignant avec intérêt dûs respectivement le 13 mars 1898 et le 13 mars 1899 (garantis par hypothèque du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. C. Henriques, notaire, le 13 mars 1896 et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 541, folio 724.

2o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant,
11 mars — 11 12 18 25 — avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53.942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur, de là une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet, avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et comme par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette, à la pointe la plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus, le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co," passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci-dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat du plaignant.
9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District

Connue comme No 1008 rue Douane, entre les rues Remparts et Bourgogne.

H. A. Frederic vs A. A. Kerr, Exécuteur de la succession de Helen C. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55.893 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts, mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Douane par une profondeur de cent six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Albert Voorhies, avocat pour le plaignant.
18 mars—19 25—avril—1 7 14 21

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels hebdomadaires.

Sûreté.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 56,033 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. F, G, H, I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lots K et L se touchent, le lot K touche aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,783 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Tous les droits, titres et intérêts de Mme Vve Louise Courret (un des défendants) consistant en une moitié indivise de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessous:

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret (autre défendant) consistant en le quart indivisé de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessous:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 396, borné par les rues Marais, St-Claude et Port et l'avenue Lafayette et désigné par la lettre A sur un plan de C. N Lewis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896, le dit lot A mesure (28) vingt huit pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député voyer de ville, daté — octobre et conformément auquel plan le lot B commence à une distance de 29 vingt-neuf pieds de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est composé du lot original No 12 et une petite portion du lot No 13 prise du côté le plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci après décrite, située dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Mesner, Verret, Newton et Vallette, conformément au même plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante-quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de large sur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix-neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. McClo key, avocat du plaignant.
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. F, G, H, I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lots K et L se touchent, le lot K touche aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 1° O, borné par les rues Quatrième, Camp, Mazasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles; Etant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississipi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Slidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'ilet No Vingt-trois, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement un notaire en cette ville, ledit ilet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds Huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurant chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la ladite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et Huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
James D. Seguin, avocat pour le plaignant.
4 mars—4 5 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connue comme:

I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II—No 1307 rue rue Constance.

III—No 1737 rue Tchoupitoulas et l'encoignure Céleste—No 505 rue Céleste.

IV—No 2013 rue Annonciation.

John R. Jaeger vs James F. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit ilet en date du 18 février 1881 déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats du plaignant.
25mars—25 26 27 avl 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District, rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Halen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, désigné par le No dix-sept et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No Seize et quatre-vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le tout en mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre dans le même district et ilet, touchant à la propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onze pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Cohen M. Soria vs Mme Louis Ranson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,854—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 7 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 109 borné par les rues Monroe, Royale, Chartres et Hancock, les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurent comme suit, à savoir—lot un, formant l'encoignure des rues Monroe et Chartres, mesure 127' 3" de face à la rue Monroe par soixante dix-huit pieds de profondeur et de face à la rue de Chartres et lots 2, 3 et 4 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe par soixante-dix-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles (enregistre livre 530, folio 359)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat pour le plaignant.
5 mars—5 6 11 18 25—av 1 7

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,479—En vertu d'un writ de fieri facias, Thomas Randolph, garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Criminel.
14mars—14 22 29—avril 5 12 19

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Quatrième District.

Joseph McCarron versus John Joseph Weis; No 37,811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weis; No 40,460.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

I Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No municipal 379, borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Magnolia lesquels dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres C D E sur un certificat d'arpentage fait par S G. De L'Isle, C. E., voyer, daté le 27 décembre 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile James Barnett, notaire en cette ville, le 2 février 1898 dans l'affaire de la vente de propriété de John J Weis à Edonard Burke, ledit lot C mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Magnolia sur quatre vingt douze pieds onze pouces de profondeur et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt sept pieds et neuf pouces sur la ligne de côté vers la rue Deuxième, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'étendant vers la rue Deuxième soixante-quatre pieds sept pouces, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Clara cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes, de là sur la ligne du fond courant parallèlement à la rue Clara et s'étendant vers la rue Première, quatorze pieds trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia c